Sujet : Après avoir <u>expliqué</u> les <u>évolutions</u> du syndicalisme, vous <u>montrerez</u> que les syndicats restent des acteurs importants de l'action collective.

I) LES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'EVOLUTION DU SYNDICALISME

1.1) Une évolution qui semble indiquer une crise du syndicalisme...

- Crise du syndicalisme (**doc1** désyndicalisation et **doc2** : taux de syndicalisation 8.2% en 2003, 3.5% pour PME...)
- Montée de l'abstention aux élections prud'homales (**doc3** : 70% d'abstention en 2002 contre seulement 38% en 1979)
- Recomposition du paysage syndicale : perte d'influence de la CGT (le plus ancien syndicat) et dispersion-division syndicale (nouveaux syndicats, par ex. SUD né de la scission d'avec la CFDT) doc3

1.2) ...qui s'explique par une pluralité de facteurs en partie socio-économiques

- Facteurs socio-économiques (**doc1**: désindustrialisation, tertiarisation, hausse niveau qualifications, féminisation, moyennisation société, précarisation population active (illustrer avec **doc2**), hausse du chômage, ralentissement croissance.
- D'autres facteurs : montée de l'individualisme (paradoxe d'Olson), professionnalisation (déconnexion d'avec la base salariée), institutionnalisation (syndicats victimes de leurs succès) doc1.

II) LES SYNDICATS RESTENT TOUTEFOIS DES ACTEURS IMPORTANTS DE L'ACTION COLLECTIVE

2.1) Si le rôle traditionnel des syndicats en matière de revendication et de régulation des conflits persiste...

- Syndicats toujours présents dans les conflits sociaux (rôle d'encadrement et de négociation par exemple conflit printemps 2006 du CPE même si initiative non syndicale), savoir faire et moyens des syndicats.
- Désaffection syndicale non uniforme : présence syndicale dans grandes entreprises du secteur public, présence syndicale toujours > aux taux de syndicalisation. **Doc2**

2.2) ... le domaine d'action des syndicats s'élargit à de nouvelles fonctions moins visibles

- Rôle au-delà des conflits (grèves): fonction de régulation sociale, aspects positifs de l'institutionnalisation: syndicats comme gestionnaires paritaires du social (**doc4 Q6**): assurance chômage, assurance vieillesse, élus aux instances représentatives des entreprises: comité d'entreprise par exemple.
- En siégeant dans les instances représentatives de la vie économique et sociale, les syndicats produisent incontestablement un service collectif : fonctionnement de la sécurité sociale, conseils des prud'hommes (Q5)
- Rôle de co-gestion est très important : cf. exemple allemand et suédois **doc4 Q6**

Quels que soient les titres et sous-titres, dans le grand 1 il était <u>incontournable</u> de faire le <u>constat</u> des évolutions du syndicalisme PUIS de les <u>expliquer</u> (dans le grand 2). Les sous-parties du grand 2 étaient plus délicates à établir, vous aviez moins de « biscuits » pour cette partie. Possibilités de sous-parties : 2.1) En France/2.2) Ailleurs (Allemagne, Suède) ou 2.1) Rôle dans gestion paritaire 2.2) Rôle identitaire et utilitariste ou 2.1) Rôle dans l'entreprise / 2.2) Rôle dans la société.